

## Historique EHPAD

### Personnes Agées

Les personnes âgées de Romillé souhaitent pouvoir disposer dans la commune d'une structure d'hébergement collectif lorsque la perte d'autonomie ne permettra plus le maintien à domicile ;

Juin 2002 – le conseil municipal en partenariat avec le CCAS décident de faire une enquête pour connaître les besoins des personnes âgées.

Octobre 2004 – Signature d'une convention entre la Commune, le CCAS la SA HLM les Foyers, confiant à cette dernière le soin de construire l'établissement qui serait géré par le CCAS.

Juillet 2005 – Avis très favorable du CROSS (Comité Régional des Œuvres Sanitaires et Sociales) sur le projet de Romillé.

Décembre 2005 – Les plans sont prêts, le dossier a été déposé début octobre pour la demande de permis de construire. Courant novembre l'inscription au Schéma Gérontologique départemental a été validé ; cependant reste la question du financement des soins que nous attendons avec impatience de la part de l'Etat ( ministère des affaires sociales).

5 juin 2007 - Aujourd'hui, le CCAS met en place une **pétition** auprès des habitants de Romillé et des communes voisines afin de faire pression sur l'Etat et d'obtenir l'accord de démarrer l'EHPAD

### **L'EHPAD**

*Depuis de longues années, la commune se bat pour obtenir 1 Etablissement*

*2007 – pétition pour l'accord de financement des soins, qui n'aboutit pas - 1510 signatures*

*2008 – le CCAS de Romillé contacte le maire de Bécherel et le Conseil Général pour travailler sur un projet commun et selon un nouveau dispositif.*

*Ce projet intercommunal entre Bécherel et Romillé nous propose :*

*1er site à Bécherel, 59 lits*

*2ème site Romillé 61 lits soit un total de 120 lits*

*Les travaux de terrassement ont commencé en novembre et la construction va se poursuivre sur une période de 18 mois – soit une livraison pour l' Eté 2013*